

## CHAPITRE VII

### LE CRIME, LE CLIMAT ET LA NOURRITURE

Le spiritualiste, qui néglige le côté physique de l'homme, trouve humiliant que le roi de l'univers, fait à l'image de Dieu, subisse l'influence de la température, du climat, des aliments, « de cette terre qu'il foule aux pieds ». Suivant lui, on ne doit pas croire à l'effet des climats sur l'homme physique et bien moins encore sur l'homme moral. (De Bonald, *Théorie du pouvoir*, 460.) Tombant dans une exagération en sens contraire, le naturaliste, qui ne voit dans la nature humaine que la partie animale et oublie le côté moral, accorde aux circonstances physiques une influence prépondérante, décisive. Depuis quelques années, c'est cette théorie qui l'emporte. Des historiens, des critiques, des criminalistes distingués expliquent tout, institutions, religions, littératures, moralité, criminalité, par le climat, la race, le milieu, l'air, la nourriture. Les écrivains qui font ressortir la puissance de toutes ces influences physiques ne sont pas entièrement dans l'erreur. Il y a beaucoup de vrai dans ce qu'ils disent ; mais n'y a-t-il pas aussi beaucoup d'exagération ? N'ont-ils pas le tort d'oublier que ces influences ne se produisent pas sur une machine, sur un être passif, incapable de réagir contre elles ? L'esprit de mesure n'a-t-il pas manqué à ces écrivains, qui assimilent le vice et la vertu à des produits du sol, du climat, comme si l'homme était une plante ? Telle est la question, bien ancienne, et toujours nouvelle, que je vais rapidement examiner.

Cette question, en effet, quoique toujours l'objet des préoccupations des écrivains modernes, n'avait pas échappé à la pénétration des anciens. « A Athènes, dit Cicéron, l'air est vif et l'on croit que c'est ce qui donne tant d'esprit aux Athéniens ; à Thèbes, il est épais et les Thébains sont lourds et robustes. » (*Du Destin*, § 4.) Galien avait déjà observé « les changements qui

sont produits chez les animaux par les diverses régions ». (T. I, p. 104 ; trad. Daremberg.) Hippocrate avait écrit un traité *des Aïrs, des eaux et des lieux*. « Généralement nous trouvons qu'à la nature du pays correspondent la forme du corps et les dispositions de l'âme. » (T. II, p. 91 ; trad. Littré.) Le célèbre médecin grec avait déjà noté une différence de caractère entre l'homme de la montagne et celui de la plaine, le premier lui paraissant plus courageux et plus dur au travail. Polybe raconte que la vie dure et laborieuse des montagnards d'Arcadie et l'air froid et triste qu'ils respiraient produisent chez eux un naturel sombre et farouche et que le législateur, pour adoucir cette humeur sauvage, avait rendu obligatoire l'étude de la musique. Les enfants la suçaient pour ainsi dire avec le lait. (L. IV, ch. v.) « Nos inclinations, dit-il, pour l'ordinaire, sont conformes à l'air qui nous environne. C'est de là qu'on voit dans les nations différentes et éloignées les unes des autres, une si grande variété non seulement de coutumes, de visages et de couleurs, mais encore d'inclinations. » Il est tellement convaincu de la puissance de l'air sur le naturel et de celle de la musique sur le caractère qu'il attribue la cruauté et l'impiété des Cynéthéens, Arcadiens eux-mêmes, à leur mépris de la musique, « qui n'est qu'utile aux autres hommes, mais qui est absolument nécessaire aux Arcadiens ». Dans Platon, on trouve de nombreux passages, où l'action de la température, des eaux, des vents est indiquée non pas seulement sur le corps, mais encore sur le caractère et les dispositions de l'âme. C'est par exemple, dans le *Timée*, Critias qui raconte que, pour la fondation d'Athènes, Athéné a fait choix d'un pays, où « l'heureuse température des saisons y produirait des hommes excellents en sagesse. Tous les lieux, dit Platon, ne sont pas également propres à rendre les hommes meilleurs ou pires... Ici les hommes sont d'un caractère bizarre et emporté à cause des vents (1) de toute espèce et des chaleurs excessives qui règnent dans le pays qu'ils habitent ; ailleurs c'est la surabondance des eaux qui produit les mêmes effets. » (*Les Lois*, livre V.)

Chez les modernes, Montaigne, Bodin, le voyageur Chardin

(1) Les vents et particulièrement les vents du midi peuvent même, sinon produire la folie, du moins accentuer les prédispositions aux maladies nerveuses. Les médecins ont observé qu'ils rendent souvent les aliénés plus agités. (Foville, art. *Folie*, *Dictionnaire de médecine* de Jaccoud).



et l'abbé du Bos (1) avaient déjà signalé avec force avant Montesquieu l'action du milieu. « La forme de notre être, dit Montaigne, dépend de l'air, du climat et du terroir où nous naissons; non seulement le teint, la taille, la complexion et les contenance, mais encore les facultés de l'âme. » (L. II, ch. XII.) Ne croirait-on pas entendre M. Taine, qui a dit : « L'air et les aliments font le corps à la longue. Le climat, son degré et ses contrastes produisent des sensations habituelles et à la fin la sensibilité définitive. C'est là tout l'homme esprit et corps, en sorte que le ciel et le sol marquent tout l'homme à leur empreinte. » Quant à Bodin, le cinquième livre tout entier de la *République* est consacré à l'examen de l'influence du milieu sur le caractère, les mœurs et les diverses formes de gouvernement.

L'influence du climat sur le tempérament et par suite sur le caractère n'a pas besoin d'être démontrée, tant elle est indiscutable. Qui songerait à nier que la vivacité des Provençaux tient au soleil et au mistral, et que le caractère froid des Anglais vient du climat brumeux sous lequel ils vivent ?

L'action du climat sur les facultés intellectuelles n'est pas non plus contestable. Elle se traduit dans les œuvres littéraires des différents peuples. L'imagination, la sensibilité des peuples du Midi ne sont pas les mêmes que celles des peuples du Nord; la musique, la peinture, la poésie, l'éloquence des Italiens, par exemple, ne ressemblent pas à la musique, à la peinture, à la poésie, à l'éloquence des Anglais ou des Allemands. Il faut encore noter que l'action du climat chaud rend le travail difficile, énerve la volonté; que, par suite, les hommes d'action sont plutôt dans le Nord et les hommes d'imagination dans le Midi. Et cependant, même sur ce point, que d'exceptions à la règle! Les Grecs, les Romains, les Turcs, les Arabes n'étaient-ils pas des hommes d'action? Ces peuples, les premiers surtout, n'ont-ils produit que des œuvres d'imagination? Quel est le peuple du Nord qui a compté de plus grands philosophes que les philo-

(1) L'abbé du Bos cite une confidence fort curieuse, que le chancelier de Chiverni fit à l'historien de Thou sur « l'altération que le froid causait dans le tempérament de Henri III... Le chancelier me prédit... peu de jours avant que Messieurs de Guise fussent tués, que si le duc de Guise continuait à faire de la peine au roi durant le temps qu'il faisait, ce prince le ferait expédier entre quatre murailles sans autre forme de procès. L'esprit du roi, ajouta-t-il, s'irrite facilement durant une gelée telle que celle que nous essayons. Ce temps le rend presque furieux. » (*Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture*, t. II, p. 242.)

sophes grecs et de plus illustres jurisconsultes que les jurisconsultes romains? En réalité, la philosophie, les lumières, les victoires vont alternativement du midi au nord et du nord au midi. Les Romains ont d'abord vaincu les barbares, puis ils ont été vaincus par eux. Les Turcs ont été sur le point de conquérir l'Europe; nous les voyons aujourd'hui campés à Constantinople pour quelques années seulement.

Cette action du climat se fait-elle aussi sentir sur les facultés morales, sur les passions, sur la conduite? Oui, certainement. Le climat chaud, par exemple, hâte la puberté et par suite le développement des passions. « Toutes choses égales d'ailleurs, chaque degré de latitude abaisse ou élève d'un peu plus d'un mois l'âge auquel la femme est pubère, selon que l'on marche vers l'équateur ou vers le pôle. » (Quatrefages, *Introd.*, p. 228.) Les passions sont plus précoces et plus vives dans le Midi que dans le Nord. S'ensuit-il que dans les pays du Midi « le physique a une telle force que la morale n'y peut presque rien »? Montesquieu l'a écrit: « Dans ces pays, au lieu de préceptes, il faut des verroux » (L. XVI, ch. VIII); « approchez du Midi, vous croirez vous éloigner de la morale; des passions plus vives multiplieront les crimes. » (L. XIV, ch. II.) Bodin aussi écrit que le peuple septentrional « est plus chaste et pudique et le méridional fort lubrique... que toute l'Afrique adorait Vénus... que Tite-Live, parlant des Numides qui étaient le plus méridional de tous les sujets et alliés des Romains, peint leurs mœurs en ces termes: *Ante omnes Barbaros Numidæ in Venerent effusi.* » (L. V, p. 680.) Il y a beaucoup de vérité dans les observations de Montesquieu et de Bodin; cependant je crois qu'ils ont exagéré l'influence du climat en attribuant tous les désordres des peuples du Midi à cette cause. Avec une religion plus morale, un gouvernement moins despotique, ces désordres peuvent disparaître. En effet, l'influence du climat peut être si bien combattue par l'éducation, la religion, que là où les femmes d'Asie ou d'Afrique ont des mœurs dissolues, des femmes européennes se font remarquer par la dignité de la vie; des religieux observent le célibat là où les indigènes pratiquent la polygamie. Montesquieu lui-même reconnaît que la religion chrétienne « a porté au milieu de l'Afrique les mœurs de l'Europe et ses lois ». (L. XXIV, ch. III.) Quelle que soit la force du climat, la force du sentiment religieux est toujours plus grande et les préceptes valent mieux que



les verroux. Par les craintes et les espérances qu'elle donne, par l'horreur du mal et l'amour du bien qu'elle inspire, en faisant vivre l'homme en présence de la divinité, la religion chrétienne lui permet de dompter ses passions. « Le climat, dit Voltaire, a quelque puissance, le gouvernement cent fois plus, la religion jointe au gouvernement encore davantage. »

CRIMES CONTRE LES MŒURS. — Si les mœurs des hommes du Midi étaient toujours plus mauvaises que celles des hommes du Nord, on trouverait un plus grand nombre de crimes contre les mœurs dans le midi de la France. Or, proportionnellement au chiffre de la population, ce nombre est plus grand dans le Nord. Ainsi, il est de 14 pour 100,000 habitants dans le Nord, et de 10 pour 100,000 habitants dans le Sud (1).

En Provence notamment et en Corse, il y a beaucoup moins d'attentats aux mœurs que dans le Nord. M. Baudrillart a aussi observé que dans les Bouches-du-Rhône, malgré Marseille, on ne trouve que 1 enfant naturel sur 14 naissances, tandis qu'il y en a 1 sur 10 naissances dans les départements du Nord et du Calvados. « Nous ne trouvons, ajoute-t-il, qu'une seule naissance illégitime sur 30 dans le Var et moins de 1 sur 40 dans les Basses-Alpes. Dans un canton des Bouches-du-Rhône, celui de Châteaurenard, on ne relève qu'une naissance illégitime sur 200 (2). » Le savant économiste pense que « le mouvement et la gaieté de ces races méridionales les livrent moins aux grossiers entraînements des sens que l'humidité du climat et la langueur du tempérament de certaines populations du Nord sujettes à l'ennui et avides de diversions. » Il faut aussi ajouter qu'en Provence et en Corse les jeunes filles, même celles qui sont pauvres, ont un sentiment d'amour-propre, de fierté, de dignité, qui me paraît beaucoup plus développé que dans le Nord. L'opinion est très sévère pour celles qui se laissent séduire. Elles sont, en outre, protégées par leurs frères, qui veillent sur leur conduite avec vigilance. Enfin, les habitudes de tempérance des populations méridionales contribuent encore puissamment à la moralité. Il est d'expérience judiciaire que l'ivresse et la corruption des mœurs marchent ensemble. La *Statistique cri-*

(1) *Statistique de 1880*, p. 11.

(2) *Séances et travaux de l'Académie des sciences morales*, 1891, 181. (Et cependant la beauté des femmes de ce pays est remarquable.)

*minelle de 1880*, p. 11, constate que les départements où il se commet le plus d'attentats aux mœurs sont ceux où il y a le plus de poursuites pour ivresse, c'est-à-dire les départements situés au nord et à l'ouest. Donc, on le voit, il ne suffit pas de s'approcher du Midi pour s'éloigner de la morale, puisque dans le midi de la France les mœurs sont meilleures que dans le nord.

On a objecté, cependant, que même en France le climat exerce une influence déterminante sur la criminalité, puisque les *viols et attentats à la pudeur* sont plus nombreux au printemps et en été qu'en hiver et en automne. Il est possible que l'action du printemps et des premières chaleurs contribue à l'augmentation des attentats à la pudeur, en surexcitant les passions ; cependant l'accroissement de ces attentats pendant la belle saison peut aussi s'expliquer par ce fait que la population se répand alors davantage dans les champs. L'hiver, les enfants restent à la ville ou au village sous la surveillance des parents et des voisins ; l'été, ils vont courir dans la campagne et sont plus exposés aux agressions.

J'ai vu, il est vrai, à la cour d'assises, quelques affaires qui, au premier abord, autorisent à croire que le climat, joint à la jeunesse des accusés, a exercé sur eux une influence presque irrésistible : des jeunes gens, rencontrant une jeune fille dans un lieu écarté, se jettent sur elle brusquement et se livrent successivement ou même simultanément sur elle aux derniers outrages. Mais, dans ces affaires très rares, les accusés étaient de mauvais sujets déjà échauffés par la boisson.

Pour les cas de folie et les suicides, qui tiennent beaucoup à l'organisme, l'influence saisonnière est au contraire très marquée. Le nombre des cas de folie augmente progressivement de janvier à juin et diminue ensuite jusqu'en décembre (1). C'est à l'action du printemps sur l'organisme qu'il faut attribuer cette progression des cas de folie, qui atteint son maximum en juin. Je me rappelle un fait intéressant, qui s'est produit dans un arrondissement où j'étais procureur : chaque année, au début du printemps, un porteur de contraintes, sentant ses facultés se troubler, venait lui-même demander son placement dans un asile ; deux ou trois mois après il sortait guéri. Pour les suicides, on a aussi observé le même mouvement ascendant de l'hiver

(1) Dr P. Garnier, *la Folie à Paris*, p. 16.



au printemps jusqu'en juin et le même mouvement descendant de juin, juillet à novembre (1). D'après la statistique criminelle de 1888, sur 8,451 suicides, 2,595 ont été accomplis au printemps, 2,284 en été, 1,806 en hiver et 1,766 en automne.

CRIMES CONTRE LES PERSONNES. — Les crimes contre les personnes sont plus fréquents dans le Midi que dans le Nord ; cela est vrai, non pas seulement en France, mais encore lorsqu'on compare la criminalité de la France avec celle de l'Angleterre. « Le midi de la France est la région qui compte le plus d'accusés de crimes contre les personnes. » (*Statistique de 1881*, p. 8.) Les vols y sont plus souvent accompagnés de violence que dans le Nord. Sur ce point, l'influence du climat me paraît incontestable. Les méridionaux sont, en général, plus violents, plus audacieux que les hommes du Nord. Ayant été successivement magistrat à Rouen, à Lyon et à Aix, j'ai constaté que l'aspect seul des habitations révèle cette différence de caractère : à Rouen, à Lyon, dont le climat ressemble à celui de Rouen, on ne voit aucune grille aux fenêtres du rez-de-chaussée ; à Aix, à Marseille ces fenêtres sont soigneusement protégées contre les agressions nocturnes par des barreaux de fer.

Faut-il en conclure que le tempérament des méridionaux tient du climat une violence qui les rend criminels ? Nullement, mais le climat donne une forme spéciale à la criminalité ; l'homme, qui devient criminel sous l'influence de telle ou telle passion, adopte, suivant son caractère, telle ou telle forme de la criminalité. Ainsi l'Italien, qui voudra voler, ne reculera pas devant l'effraction, l'escalade ou la violence, tandis que le Normand emploiera de préférence un mode d'appropriation frauduleuse. Il en est de même pour la folie ; les formes de l'aliénation varient suivant les pays.

Cette influence réelle du climat sur la forme de la criminalité, il ne faut pas cependant l'exagérer. Ainsi, même dans le Nord-Est et le Nord-Ouest, notamment dans les ressorts de Nancy et de Rennes, il se commet autant de crimes contre les personnes que dans le Midi. (*Statistique de 1881*, VIII.)

Souvent le même défaut et la même vertu se rencontreront chez des peuples appartenant à des races différentes. On sait que la tendance au mensonge, à la ruse, à la fourberie était constatée,

(1) Dr Socquet, *Annales médico-psychologiques*, janvier 1890, p. 44.

dès l'antiquité, chez les peuples qui habitent les bords de la Méditerranée. La fourberie carthaginoise, *fides punica*, est restée célèbre. Les Éoliens passaient pour très rusés, les Crétois pour très menteurs (1) ; on disait aussi *grœcia mendax*. Les Italiens aujourd'hui ne paraissent pas avoir un culte très prononcé pour la vérité ; ceux que nous avons à juger en Provence n'avoient jamais, même quand ils sont pris en flagrant délit. Croit-on que cette tendance à l'altération de la vérité ne se trouve pas sur les bords de l'Elbe et de la Tamise, comme sur ceux du Tibre et de l'Arno ? Ne voyons-nous pas en France l'esprit de finesse aussi accentué chez le renard gascon que chez le renard normand ? La Fontaine les mettait tous les deux sur un pied d'égalité :

Certain renard gascon, d'autres disent normand...

Pour prouver l'influence déterminante du climat sur la criminalité, on a l'habitude de citer la Corse, où le nombre des homicides volontaires est très considérable. A mon avis, cet exemple n'est pas probant ; la cause des nombreux assassinats et meurtres commis en Corse est beaucoup plus une cause sociale, historique qu'une cause climatérique. Pendant qu'ils étaient placés sous la domination de Gênes, les Corses ont été en butte aux vexations d'une administration brutale ; ne pouvant obtenir justice de leurs oppresseurs, ils ont pris l'habitude de se venger, de se rendre justice eux-mêmes. L'amour de la vengeance, la *vendetta*, n'est pas uniquement un désir animal de représailles, c'est la forme violente de la justice, de la légitime défense. M. Dupin avait déjà observé que, chez les Corses, « l'ardeur de la vengeance est née de la soif de justice » (2). (*Observations sur la justice criminelle*.) Les rivalités qui se sont établies entre les principales familles de l'île, les luttes politiques, le port d'armes, la défiance à l'égard de l'administration, qui n'a pas su toujours rester indépendante et impartiale, sont les véritables causes, et non la chaleur du climat, des nombreux homicides volontaires qui sont commis (3). Les causes de la fréquence des meurtres sont si bien

(1) Saint Paul avait observé cette disposition très accentuée des Crétois pour le mensonge. Il raconte qu'on a dit d'eux : « Les Crétois sont toujours menteurs. Ce sont des méchantes bêtes qui n'aiment qu'à manger et à ne rien faire. » Saint Paul ajoute : « Ce témoignage est véritable. » (*Épître à Tite*, v. 12, 13.)

(2) M. Troplong a aussi fait cette observation. (*Séances et travaux de l'Académie des sciences morales*, nov. et déc. 1848, p. 385.)

(3) En 1848, M. Arrighi signalait déjà le mauvais choix des fonctionnaires et l'empire excessif des influences politiques. (*Ibid.*)



sociales, que les mêmes mœurs existent chez les habitants de la plaine et chez les habitants des montagnes, sur les bords de la mer où le climat est doux, et dans l'intérieur où le climat est rude.

Les faux témoignages sont aussi très fréquents en Corse ; dira-t-on que la cause en est encore dans la chaleur du climat ? Évidemment il faut la chercher dans la violence des luttes politiques et des rivalités de familles.

Si le climat avait fait le caractère corse, on aurait constaté toujours le même caractère. Or, les Corses étaient réputés autrefois très doux et très pacifiques. « Les Corses, dit Diodore de Sicile, vivent entre eux paisiblement et observent la justice plus qu'aucune autre nation barbare... Dans toutes les relations de la vie, ils ont un respect admirable pour la justice. » (L. V, 14.)

Si l'on interdisait le port d'armes, si l'on rétablissait dans les esprits la croyance à la justice, en remplaçant les fonctionnaires indigènes par des fonctionnaires continentaux, si l'administration devenait ferme, impartiale, indépendante, les Corses seraient moins tentés de se faire justice, et la criminalité ne tarderait pas à diminuer. Cette conviction, que j'ai puisée dans les conversations de plusieurs de mes collègues qui sont Corses, est celle de tous ceux qui ont habité et administré ce pays (1).

IVROGNERIE. — Le climat du Midi porte moins à l'ivrognerie que le climat du Nord. « L'ivrognerie se trouve établie par toute la terre, dans la proportion de la froideur et de l'humidité du climat. » (*Esprit des lois*, l. XIV, ch. xviii.) Tacite avait déjà observé que pour les hommes du Nord, « ce n'est point une honte à leurs yeux de passer le jour et la nuit tout entière à boire » (*Mœurs des Germains*, § 22), et que leur boisson favorite alors comme aujourd'hui était la bière (§ 23).

En France, on constate un plus grand nombre de contraventions d'ivresse dans le Nord-Ouest que dans le Midi : 639 sur 100,000 habitants dans la Seine-Inférieure, 616 dans le Finistère, tandis qu'on n'en compte que 25 à 30 dans les Pyrénées-Orientales, l'Ariège, le Gers, le Tarn, les Landes, Vaucluse.

(1) Il serait aussi nécessaire de modifier l'article 438 du code pénal pour réprimer les très nombreux incendies qui se commettent en Corse par malveillance. La preuve de la malveillance étant extrêmement difficile, presque impossible, la justice poursuit alors pour incendie par négligence, imprudence. Or, la peine de ce délit n'est qu'une amende dérisoire qui équivaut à l'impunité.

Faut-il en conclure que l'ivrognerie est une conséquence fatale des pays froids et humides, et la tempérance un effet nécessaire du climat chaud ? Nullement. En effet, il y a des pays froids et humides qui comptent peu d'ivrognes, et des pays chauds qui en comptent beaucoup. Ainsi dans les Côtes-du-Nord, dans l'Ille-et-Vilaine, dans la Manche, on ne compte que 133, 134, 130 condamnations pour ivresse. Donc, bien que le climat froid et humide prédispose à l'ivrognerie, cette tendance n'est pas fatale.

Dans les pays du Midi la tempérance est plus grande, mais il n'en a pas toujours été ainsi. *Boire comme un Grec* était un proverbe romain, qui paraît avoir joui de la même faveur que le proverbe moderne, *boire comme un Polonais*. On sait que les Grecs adoraient Bacchus et célébraient son culte avec beaucoup de ferveur. Les Romains, il est vrai, avaient d'abord été plus sobres, mais, plus tard, ils se livrèrent à des excès de table et de boisson, comme les peuples du Nord.

Si, chez les peuples du Midi, l'ivrognerie a fait peu de progrès, c'est parce que les législateurs l'ont réprimée. On sait par exemple que Mahomet a interdit l'usage du vin aux musulmans. Dans l'antiquité, chez les Carthaginois, le vin était interdit à tous ceux qui portaient les armes, aux magistrats pendant l'année qu'ils étaient en charge, aux pilotes et aux juges dans l'exercice de leurs fonctions, et à tous ceux qui devaient dans une assemblée prendre part à une délibération. La même défense était faite à tous d'en boire pendant le jour, « si ce n'est à raison de maladie, ou pour réparer leurs forces, ou pendant la nuit aux gens mariés (1) ». (Platon, *les Lois*, l. II.) D'après Aristote, Pittacus avait édicté une peine très sévère contre l'ivresse (*Politique*, l. II, ch. ix, § 9) ; et cependant l'antiquité ne connaissait pas l'alcool (2).

INSTITUTIONS. — On a voulu aussi faire dépendre les institutions du climat. Montesquieu a prétendu que la liberté est en quelque sorte un produit des climats du Nord. Cependant, la liberté a régné à Athènes et à Rome et ne règne pas encore en Russie. Aujourd'hui, l'Angleterre et l'Italie, qui vivent sous des climats

(1) Platon, qui rapporte cette loi des Carthaginois, était très effrayé du danger que le vin faisait courir à ses compatriotes et conseillait de ne laisser planter qu'une petite portion du territoire en vignes.

(2) L'antiquité ne connaissait que le vin ; l'eau-de-vie a été distillée pour la première fois au xiv<sup>e</sup> siècle.



différents, ont à peu près le même régime parlementaire, tandis que la Suède et la Russie, placées sous le climat du Nord, ont des gouvernements différents. Ne voit-on pas aussi le même pays passer du despotisme à la liberté, et de la liberté au despotisme ? Donc, le gouvernement d'un pays dépend moins du climat que de sa situation géographique, de son étendue, de ses mœurs, de son histoire, de sa religion, du degré d'instruction. Les anciens, qui ne méconnaissaient pas l'action du climat, se gardaient bien de l'étendre à toutes choses et d'affirmer qu'elle ne pouvait être combattue par la volonté humaine et par les influences sociales. « La nature des lieux, dit Cicéron, a donc une certaine influence, mais qui est incontestablement restreinte... on en voit quelques effets, mais très certainement elle ne s'étend pas à toutes les choses humaines. » (*Du Destin*, § 4.) Hippocrate, après avoir constaté l'influence du milieu physique, s'empressait aussi d'ajouter que les institutions contribuaient puissamment à la modifier.

NOURRITURE. — Quelques criminalistes ne se contentent pas de faire résulter la moralité ou la criminalité du climat; ils attribuent la même influence déterminante aux aliments. Sans doute, les boissons et les aliments exercent une influence considérable sur le tempérament, la santé et le caractère. Les anciens, car il faut toujours revenir à eux, ne l'avaient pas ignorée. D'après Plutarque, Lycurgue voulant démontrer cette action par un exemple fit une expérience sur des chiens, comme le ferait un physiologiste moderne; il prit deux jeunes chiens, nés du même père et de la même mère, et les nourrit si diversement qu'il rendit l'un goulou et gourmand et l'autre bon pour la chasse. Qui songerait aujourd'hui à nier l'action du café et à contester que les excellents vins récoltés en France sont complètement étrangers à la gaieté du caractère français ? Est-il téméraire de penser que les écrivains allemands gagneraient en clarté, s'ils ne faisaient pas un usage immodéré du tabac et de la bière ? Les anciens croyaient si bien que l'usage du vin est nécessaire au poète, qu'ils disaient proverbialement : *non est dithyrambus, si aquam bibat*, conviction si bien partagée par quelques poètes modernes, qu'elle leur a inspiré beaucoup trop de dithyrambes en faveur de Bacchus et de la dive bouteille (1).

(1) On sait que l'étymologie de dithyrambe est δῖθύραμος, surnom de Bacchus.

Au xviii<sup>e</sup> siècle, un écrivain trop peu connu, l'abbé Pernetty, avait aussi fait ressortir l'influence des aliments et des boissons sur le caractère et l'esprit. D'après quelques écrivains contemporains, cette influence va si loin que la santé de l'âme en dépend, comme la santé du corps. L'estomac, suivant les aliments qui lui sont donnés, produit le vice ou la vertu. Avant ces dernières années, qui aurait jamais songé à attribuer à la digestion une si puissante influence sur la moralité (1) ?

Platon et Plutarque, il est vrai, admettaient une influence des aliments sur les tendances morales. « Les aliments, dit Platon, n'influent pas seulement sur le corps, pour le fortifier ou l'affaiblir, mais aussi sur l'âme pour y produire les mêmes effets. » (*Les Lois*, V.) « C'est chose de très grande importance, dit Plutarque, pour engendrer la vertu au cœur des hommes, que la nourriture, l'accoutumance et la discipline. » (*Comment il faut nourrir les enfants.*) Dans cette mesure l'observation est exacte : des enfants mal nourris, manquant de sang, manquent d'énergie, d'application au travail; un instituteur d'un pays pauvre me disait que les enfants de son école étaient mous, parce qu'ils ne mangeaient que des pommes de terre (2). L'énergie de la volonté augmente ou diminue avec une bonne ou une mauvaise nourriture, et, comme la vertu ne s'obtient pas sans effort, sans énergie, on peut admettre que la nourriture n'est pas sans influence sur elle.

Mais n'est-ce pas tomber dans le paradoxe que d'écrire : dis-moi ce que tu manges et je te dirai si tu es honnête ou criminel ? « L'homme, écrit Feuerbach, est ce qu'il mange. » M. le Dr Lombroso écrit « qu'une autre cause commune du penchant au crime chez l'homme et chez les bêtes est l'usage de la viande ». (*L'Homme criminel*, p. 23.) Cette idée avait déjà été émise par La Mettrie. « La viande crue, dit-il, rend les animaux féroces; les hommes le deviendraient par la même nourriture. Cela est

(1) Un écrivain cité par Ch. Comte a même prétendu que les crimes de la Révolution n'ont été commis que par des malheureux étrangers à l'habitude du café. (*Traité de législation*, t. II, p. 264.) L'auteur ne se contente pas de dire qu'il y aurait eu moins de crimes si on avait bu moins d'alcool et plus de café; il suppose que l'usage du café aurait empêché les crimes. Chose digne de remarque, les écrivains qui attribuent à des boissons et à des aliments une influence moralisatrice, la dénie en général au sentiment religieux.

(2) On a éprouvé depuis longtemps, dit Spencer, que la marine anglaise, dont le personnel est fortement nourri de viande, est plus active que les marines continentales dont les équipages sont nourris de farineux. (*L'Éducation*, p. 253.)



si vrai que la nation anglaise, qui ne mange pas la chair si cuite que nous, mais rouge et sanglante, paraît participer de cette férocité plus ou moins grande qui vient en partie de tels aliments. » (*L'Homme machine*, p. 27.) La Mettrie ne fait résulter la férocité que de la crudité ou d'une cuisson imparfaite de la viande ; si les Anglais, qui d'après lui sont féroces, faisaient mieux cuire la viande, leur caractère deviendrait doux aussitôt. Mais M. Lombroso ne fait plus aucune distinction entre la viande saignante et la viande bien cuite ; l'usage seul de la viande entraîne le penchant au crime. Comme cet usage tend à se généraliser même en France, nous devons nous attendre à devenir aussi féroces que les Anglais. Autrefois, en Provence, on mangeait si peu de viande que des villes de 8,000 à 10,000 habitants n'avaient qu'un seul boucher, tandis que j'en vois aujourd'hui deux, trois, quatre, dans de petits villages. Sommes-nous destinés à voir le caractère provençal se transformer par cette consommation plus grande de viande ? Je me rassure cependant en voyant que les Arabes, les Espagnols et les Napolitains, qui mangent plus de figues, d'oranges et de légumes que les Anglais, commettent néanmoins plus de meurtres qu'eux. On m'objectera, il est vrai, la douceur de l'Indien qui se nourrit de fruits et de légumes, mais je crois qu'il faut l'attribuer à sa religion, qui lui défend de tuer les animaux.

En résumé, les écrivains qui mettent en lumière l'influence du climat, des aliments, sont dans le vrai ; mais ils tombent dans des exagérations paradoxales quand ils oublient que cette influence est contrebalancée par les croyances religieuses, les institutions, les exemples, l'éducation et surtout par la volonté de l'homme. Montesquieu, qui avait tant insisté sur l'action du climat, n'avait pas manqué d'ajouter : « Plusieurs choses gouvernent les hommes, le climat, la religion, les lois, les maximes du gouvernement, les exemples des choses passées, les mœurs, les manières. » (*Esprit des lois*, t. I, XIX, ch. iv.)

## CHAPITRE VIII

### LE CRIME ET L'IGNORANCE

Après avoir examiné les théories qui prétendent expliquer le crime par des anomalies physiologiques et psychiques et par des causes physiques, je vais étudier les théories qui trouvent l'explication de la criminalité dans l'influence du milieu social.

L'étude des influences sociales n'est pas négligée par l'école italienne d'anthropologie criminelle ; M. E. Ferri, notamment, a soin de leur faire une place importante. Mais la *sociologie* criminelle a été plus particulièrement cultivée par l'école lyonnaise, dont M. le D<sup>r</sup> Lacassagne est le représentant le plus autorisé. Ce savant professeur avait, il est vrai, attribué d'abord une importance extrême à la forme du crâne, puisqu'il avait divisé les hommes en trois couches ; les frontales, les pariétales et les occipitales. « Les couches frontales, avait-il dit, fournissent les spéculateurs, les philosophes, les législateurs. Pour eux, les peines sont presque inutiles... Le code pénal a surtout été fait pour les couches occipitales. » (*Revue scientifique*, 28 mai 1881.) Mais, depuis lors, les caractères anthropométriques ont perdu de leur importance aux yeux de M. le D<sup>r</sup> Lacassagne, qui a surtout mis en relief l'influence du milieu social. « Le milieu social, a-t-il dit au congrès de Rome, est le bouillon de culture de la criminalité ; le microbe c'est le criminel, un élément qui n'a d'importance que le jour où il trouve le bouillon qui le fait fermenter. » (*Actes du Congrès*, p. 166.) « Les sociétés, ajoute-t-il, ont les criminels qu'elles méritent. » (*Ibid.*, 167.)

Cette théorie n'est pas nouvelle ; au xviii<sup>e</sup> siècle, elle a été développée par d'Holbach et de nos jours par Quetelet, Büchner, Buckle, Fouillée, Georges Renard, Féré. « La société, disait d'Holbach, punit souvent des penchants que la société fait naître, ou que sa négligence fait germer dans les esprits ; elle agit comme les pères injustes, qui châtient leurs enfants des défauts qu'ils leur ont eux-mêmes fait contracter. » (*Système de la nature*,